

Exposition universelle de Paris [suite]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **19 (1890)**

Heft 8

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS

(Suite.)

Travaux manuels. — Prenons, pour étudier cette exposition, la brochure de M. Salicis. Nous y trouvons d'abord la nomenclature des matières qui ont été travaillées, la paille, l'osier, le papier, le carton, la ficelle, le fil de fer, le fer blanc, le bois, le fer, le zinc, le cuivre, l'argile molle, l'argile cuite, le plâtre, la craie et la pierre tendre.

Les travaux manuels sont accompagnés de l'enseignement technique correspondant : dessin d'imitation et dessin géométrique, dessin d'objets usuels et de tous les ouvrages manuels, esquisses avec cotes, dessin d'après une échelle variable, dessin de reliefs.

Les écoles élémentaires sans atelier font les ouvrages en papier (pliage et tissage), en carton (surfaces planes variées quant à la forme et au nombre des côtés), en ficelle nœuds et tresses) et en fil de fer (petits ornements). M. Salicis tolère, sans l'approuver, la reproduction en bois de divers ustensiles aratoires et autres instruments en miniature. J'en ai vu plusieurs à l'exposition, par exemple, ceux de l'école de Fournes (départ. du Nord).

Les écoles avec atelier font les travaux en bois au banc de menuisier (assemblages divers, petits objets), les ouvrages en bois tourné, en fer tourné, en fer à l'étau, en fer forgé, le modelage d'ornements simples, la sculpture sur bois, plâtre, argile cuite et pierre tendre, d'ornements simples avec l'application de la stéréotomie.

Tous ces ouvrages se voient à l'école de la rue Tournefort. Quant aux écoles primaires, élémentaires et supérieures, ils ne se sont introduits que peu à peu.

À l'école même, on observe rigoureusement la graduation méthodique des travaux ; mais à la maison, les élèves font une quantité de travaux de fantaisie.

Quel est le but et quels sont les résultats pratiques de l'enseignement des travaux manuels ? Leur promoteur répond d'abord à cette question en jetant un coup d'œil sur l'histoire de cette nouvelle branche. Il distingue quatre époques :

- 1° Depuis les conquêtes romaines et franques jusqu'à l'organisation des maîtrises et corps de métiers ; c'était l'époque du travail de l'esclave, du travail tributaire, de la transmission empirique du métier du père en fils, sans apprentissage méthodique.
- 2° Depuis l'organisation des maîtrises et corps de métiers jusqu'à leur suppression, 13 février 1791 : Liberté partielle du travail, apprentissage sévère, mais bien organisé.

- 3° Depuis cette dernière date jusqu'à la loi du 20 mars 1882 : Liberté du travail, suppression de la méthode, période empirique.
- 4° Période actuelle : Liberté du travail, tentative de rétablir l'apprentissage méthodique par l'enseignement public des travaux manuels.

En introduisant les travaux manuels à l'école, le législateur a voulu honorer le travail comme soutien de la moralité et comme source de la prospérité nationale. Il a voulu établir une continuité entre les exercices manuels de l'école maternelle et les travaux de l'apprenti à l'atelier. En entrant dans l'école, l'enfant doit apprendre graduellement à connaître la manière de travailler les matériaux les plus communs et à connaître leurs premières transformations ainsi que les principaux outils. L'abolition des maîtrises et des corps de métiers a fait disparaître des écoles professionnelles très sérieuses; la liberté du travail, en isolant l'ouvrier, en introduisant l'anarchie dans les méthodes d'apprentissage, a fini par supprimer la méthode même. Les artisans d'aujourd'hui ne sont donc pas à la hauteur de leurs prédécesseurs. Actuellement, on élève les enfants de l'ouvrier de leur septième à leur treizième année, comme s'ils étaient tous de petits bourgeois. Il faut, au contraire, les élever pour qu'ils deviennent des ouvriers assidus, habiles, ayant du goût. Le résultat de cette éducation sera de raviver l'amour du travail manuel et du travail en général.

Ainsi, à peu près, s'exprime M. Salicis. J'ajoute qu'il s'empresse de s'expliquer en disant et en répétant, que l'enseignement des travaux manuels n'est pas un apprentissage de métier et n'a pas à former des ouvriers. Cet enseignement peut tout au plus raccourcir l'apprentissage, l'élève possédant, à sa sortie de l'école, à 13 ou 14 ans, certaines connaissances techniques élémentaires, certaine sûreté de l'œil et une habitude suffisante de manier les principaux outils.

Il existe évidemment entre cet avertissement et les explications qui précèdent une contradiction qui n'est peut-être qu'apparente, mais que nous rencontrons aussi autre part. Dans le Slöjd danois, en Suède et en Norvège, même en Finlande, il est bien entendu que les travaux manuels doivent avoir uniquement le caractère d'exercices préparatoires et éducatifs, ce qui n'empêche pas que le point de départ de cet enseignement était d'en faire comme un surrogat des apprentissages professionnels; les ouvrages en bois, produits de l'industrie individuelle dans les régions peu peuplées des pays du Nord, notamment de la Finlande, le prouvent.

On admet généralement que l'enseignement des travaux manuels est connexe avec celui du dessin; j'ai remarqué, en effet, en parcourant un certain nombre de carnets d'atelier que, dans les bonnes écoles, l'on fait d'abord dessiner le plan et la coupe avec cotes de l'objet qui doit être fabriqué; exercice éminemment

utile, puisque l'élève apprend ainsi à lire un dessin géométrique et à le reproduire en bois ou en une autre matière quelconque et vice-versa. Aussi doit-on se demander s'il ne serait pas à propos de mettre davantage en harmonie la méthode des travaux manuels avec celle du dessin dont nous avons vanté plus haut l'excellente coordination. La plupart des travaux manuels ayant un caractère artistique et cette qualité se rencontrant aussi dans le dessin, il me semble, en outre, qu'un moment doit se présenter, où il sera opportun de remplacer l'instituteur primaire par un spécialiste possédant une instruction artistique, comme c'est le cas pour le dessin.

Mentionnons encore, en passant, deux autres branches qui ont quelque rapport avec les travaux manuels, l'enseignement expérimental et l'enseignement agricole.

On entend par enseignement expérimental les éléments de la physique et de la chimie, tels qu'ils sont traités dans les écoles normales. Dans une certaine mesure, nous le trouvons déjà à l'école élémentaire, sous le nom de leçons de choses ou de premières notions scientifiques, ou de sciences. A l'école primaire supérieure, on donne des notions des sciences physiques et naturelles appliquées à l'agriculture. Dans les écoles normales, les notions des sciences physiques et naturelles avec leurs principales applications, l'agriculture, pour les élèves-maîtres, le jardinage et l'économie domestique, pour les élèves-maîtresses, forment des branches différentes. J'ai trouvé à l'exposition sous la dénomination d'enseignement expérimental, quelques collections assez modestes d'appareils et de préparations destinés à l'enseignement de la physique et de la chimie, le tout exécuté par les élèves d'écoles normales, avec les instruments indispensables pour faire des herbiers, des collections d'insectes etc. La plupart des musées scolaires, dont il a été parlé plus haut, me paraissent être beaucoup plus riches.

L'enseignement agricole était représenté, à l'exposition scolaire, par des collections de céréales, par des tableaux comparatifs de la production de champs-types, suivant le mode de culture et d'engrais, et par des spécimens d'arboriculture et de viticulture.

Résultats de l'enseignement à l'école primaire élémentaire.
— Le programme comprend : l'enseignement moral et civique, la lecture et l'écriture, la langue française, le calcul et le système métrique, l'histoire et la géographie, spécialement de la France ; les leçons de choses et les premières notions scientifiques, les éléments du dessin, du chant et du travail manuel (travaux d'aiguille, dans les écoles de filles) ; les exercices gymnastiques et, dans les écoles de garçons, les exercices militaires.

Il y a trente heures de leçons par semaine, dessin, chant, gymnastique, travaux manuels non-compris.

Evidemment le programme et l'ordre journalier sont beaucoup trop chargés.

J'ai trouvé dans les cahiers d'une jeune fille de 12 à 13 ans d'une école primaire élémentaire de Paris les problèmes suivants : calculer le volume et la valeur d'une barre de fer, étant donnés la densité et le prix d'unité ; calculer la hauteur d'un arbre d'après son ombre ; quel est le nombre qui, augmenté de 16, devient égal aux $\frac{7}{8}$ de sa valeur primitive ? quelle profondeur donner à un réservoir cylindrique de 7 m. de rayon, pour qu'il puisse contenir 3850 hectolitres ?

La même élève a fait une composition sur la Renaissance, sur les artistes et les principaux monuments de cette époque, sur la guerre de trente ans ; on lui a donné, comme devoir à faire en classe, d'indiquer les événements qui se sont passés à vingt dates allant de 102 avant Jésus-Christ jusqu'en 1577.

Pour les garçons, le calcul est encore poussé plus loin ; les racines grecques et latines croissent et se multiplient ; tout le domaine de l'histoire, depuis l'histoire ancienne jusqu'en 1874, paraît avoir été parcourue ; on a abordé la Chine comme le principe d'Archimède.

Tant de matières ne peuvent être traitées qu'au prix d'une augmentation excessive des heures de leçons et d'une somme exagérée de devoirs à faire à la maison. L'école de la rue Tournefort, que j'ai visitée, tient classe de 8 heures, même de 7 à 11 $\frac{1}{2}$ heures et de 1 à 6 heures ; il est vrai qu'il y a là trois heures de travaux manuels par jour.

Six pages de travaux, comme devoir du jour faits à la maison, se voient fréquemment dans les cahiers de Paris, y compris des cartes géographiques. Ainsi un élève de huit ans et demi a dans son cahier, une dictée mise au net, des exercices sur cette dictée, une carte de l'Espagne avec texte explicatif, deux problèmes, une composition sur l'économie, le travail et l'épargne, un dessin, une composition sur le courage civil et deux calculs ; en tout huit pages, toutes faites le même jour et, sauf deux au plus, à la maison. Quelle somme énorme de travail et de fatigue corporelle et intellectuelle ces devoirs, joints à 7 ou 8 heures de leçons, représentent !

Le surmenage existe à l'école primaire ; c'est indubitable. On le reconnaît généralement.

Il est impossible, même en tenant largement compte de l'intelligence éveillée des petits Français et de la facilité avec laquelle ils s'expriment, que les matières des programmes, telles qu'elles sont développées à l'école, représentent une moyenne de connaissances à la portée de la moyenne des intelligences. Un instituteur de province, d'une ville de l'Est, m'a avoué qu'un grand nombre d'élèves, à leur sortie de l'école primaire, ne savent pas tous lire et écrire sans faute, qu'en arithmétique beaucoup ne connaissent que les quatre règles et que le reste est bientôt oublié ; ce sont ses propres paroles.

D'ailleurs, comment concilier le but si élevé des programmes

et les exigences très modestes du certificat d'études primaires qui dispense des deux dernières années de la scolarité obligatoire ? L'examen ne porte que sur la langue (une dictée de quinze lignes, une rédaction d'un genre très simple, une lecture expliquée et l'analyse d'une phrase), le calcul, les éléments de l'histoire et de la géographie de la France et les travaux du sexe. Les points se comptent de 0 à 10; l'élève qui obtient la note 5 dans chaque branche reçoit le certificat.

En Suisse, les programmes ont été généralement réformés et déchargés depuis longtemps, en application d'un principe dont la justesse ne peut être mise en doute. La démocratie doit pourvoir à la diffusion la plus grande possible de l'instruction primaire, la seule à laquelle la plupart des jeunes gens puissent aspirer. Il faut donc que l'instituteur s'occupe de tous ses élèves individuellement, même des plus lourds et des plus mal doués; il peut le faire à condition que l'on n'exige pas trop, ni de lui, ni de l'écolier. C'est pourquoi nos programmes entrent dans beaucoup de détails, fixant pour chaque branche les matières qui doivent être traitées, avec interdiction d'aller plus loin. Nous préférons que dix élèves bien doués soient retenus dans leur essor, plutôt que d'en voir quarante quitter l'école dépourvus des connaissances nécessaires pour la lutte de la vie et l'apprentissage du citoyen.

Je crois que nous avons raison.

J'ajouterai que l'école primaire manque complètement son but si elle n'inculque pas aux élèves l'amour de l'étude et le désir de continuer à apprendre après leur sortie de l'école. Mais rien n'est plus propre à étouffer ce sentiment naturel que l'éparpillement des matières et les excès de l'enseignement. Le travail devient fiévreux; il s'ensuit une courbature, une fatigue morale, un dégoût, et le jeune homme et la jeune fille disent adieu pour toujours aux livres, auteurs de leurs maux.

(A suivre.)

Causerie scientifique

Les hommes de tous les pays, sauvages ou civilisés, les hommes de tous les climats, semblent éprouver un besoin instinctif de se procurer une vie cérébrale factice, et cela au moyen de spécifiques appelés « excitants ». Aussitôt que l'expérience a démontré qu'un végétal ou une plante quelconque possède quelques propriétés excitatives dans l'une ou l'autre de ses parties, aussitôt ces principes sont extraits et servent à entretenir ce besoin de surexcitation aiguë qui devient, par l'usage fréquent, une véritable passion.

A mesure que les relations et les échanges sont devenus plus faciles, les peuples se sont emprunté les produits spéciaux de chaque